

# Le Courrier du Canada,

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du "Courrier du Canada."

13 DECEMBRE 1875.

### UNE SAISON A SPA.

[SUITE.]

Je protestai néanmoins que je ne prendrais aucun engagement avant de vous avoir consulté, Léon et toi. Madamé de Villiers eut beau répondre, qu'orpheline et à mon âge, j'avais acquis doublement le droit de disposer de ma main, je repousse cette indépendance absolue comme étant incompatible avec la vive et sincère affection que je vous ai vouée.

Bientôt je vis s'assombrir la physionomie radieuse de ma vieille amie sous la pensée de notre prochain départ : les regards qu'elle exhalaient étaient si amers, que, pourras-tu me le pardonner ! je lui confessai en rougissant un peu qu'un délai ne me paraissait pas impossible. Pouvais-je, en bonne conscience, te laisser exposée au terrible courroux de madame de Villiers, quand la vérité lui eût été connue ? Elle accueillit mes explications avec une expression de surprise vraiment risible.

—Et je n'ai rien deviné ! répétait-elle sans cesse, et j'ai été complètement dupe de cette ruse ! Je vous affirme, Marthe, que je préviendrai le cher Stanislas qu'au nombre des qualités qu'il vous suppose sans doute, il fera bien de retrancher la sincérité.

J'eus beau la supplier de ne pas me trahir, je n'en pus obtenir la promesse, et elle continue avec colère :

—Risquer de compromettre le succès de l'affaire qui me tient le plus à cœur, fuir comme une coupable, et pourquoi, je vous le demande ? parce qu'une madame Warneff plaide le faux pour connaître le vrai.

J'avais peut-être un autre motif, répliquai-je, sans pouvoir m'empêcher de rougir.

—Lequel ?

—Je craignais, en restant plus longtemps, de compromettre mon repos à venir.

—Un tel aveu me désarme, mon enfant, ajouta notre excellente amie, et vous pouvez compter sur ma discrétion.

—Cependant, il faudra expliquer au comte ce changement dans nos projets.

—Soyez tranquille, il sera trop heureux pour demander de grandes explications.

Notre conversation continua ainsi amicale, enjouée, et avec une confiance sans réserve.

Manette, à son grand étonnement, reçut l'ordre de cesser les préparatifs de départ ; je l'en crois médiocrement satisfaite.

Nous venions de nous lever de table, après avoir figuré devant le dîner qu'on nous avait servi, quand je crus reconnaître la voix de monsieur de Lucknow, qui parlait à Manette. Me rappelant alors que je n'avais pas un instant à perdre pour l'écrire avant le départ du courrier, je me disposai à passer dans ma chambre. Mais bien souvent, hélas ! je propose et madame de Villiers dispose.

—Pas d'enfantillage, Marthe, me dit-elle en m'arrêtant par le bras. Avec ce mot elle savait bien me retenir.

Je crains tant qu'on ne suppose qu'à vingt-cinq ans passés, je ne veuille contrefaire une ingénue de quinze.

Monsieur de Lucknow eut donc le temps d'arriver jusqu'à nous. J'étais debout, émue, tremblante plus que je ne pourrais te l'exprimer. L'émotion du comte paraissait non moins vive. La physionomie de madame de Villiers était devenue subitement sérieuse, froide même. Elle remercia monsieur de Lucknow d'un air contraint d'avoir voulu lui consacrer cette dernière soirée, quand il s'écoulerait peut-être des années avant qu'elle ne le revit. C'est parce qu'elle attendait cette visite qu'elle n'avait pas cru devoir répondre à sa lettre, jugeant d'ailleurs qu'en tout état de cause une réponse verbale était préférable.

Les regards que monsieur de Lucknow attachait alternativement sur madame de Villiers et sur moi exprimaient une grande tristesse ; il était évident qu'il prévoyait un refus, contre lequel je n'osais protester. Ce fut Manette qui, sans le vouloir, mit

fin à ce jeu que je trouvais cruel. Elle entra tout à coup en disant :

—J'ai chargé Pierre, le domestique, de prévenir son maître que ces dames ne partaient plus, car sans cela il aurait bien pu disposer de leur appartement.

Le comte fit entendre une exclamation de joie.

—Est-ce vrai ? dit-il en tournant vers moi un visage rayonnant.

Il fallut bien répondre affirmativement. Pendant ce temps, madame de Villiers congédiait un peu brusquement l'indiscret Manette ; puis elle nous dit avec une colère vraiment comique :

—Préparez donc une jolie petite scène, proposez-vous d'en varier les effets, de ménager les situations d'amener enfin un charmant dénouement, pour qu'une sottise fille vienne, par son bavardage, détruire tout le mérite de vos combinaisons !

—Ah ! si j'osais deviner ! s'écria le comte, je serais bien heureux !

Madame de Villiers haussa les épaules.

—Oui, vantez-vous de votre pénétration, ajouta-t-elle, quand vous n'avez su interpréter ni la douce confusion de Marthe, ni ma feinte tristesse.

Enfin, que te dirai-je, Léocadie ? cette soirée, qui devait être consacrée à de pénibles adieux, se passa d'une façon charmante.

Le comte exprimait des sentiments si nobles, si désintéressés et en même temps si flatteurs pour moi, que j'en étais profondément touchée ; mais la reconnaissance que je n'osais lui témoigner, je la faisais remonter jusqu'à Dieu.

Le nom de Valentine était souvent sur mes lèvres ; il s'en échappa une fois. Monsieur de Lucknow avoua avec franchise être resté deux ans sous le charme de la beauté de mademoiselle Montferrand, confondant l'admiration avec un sentiment plus doux et plus pur que des avantages extérieurs ne peuvent seuls faire naître. Cette erreur eût pu causer le malheur de sa vie, s'il ne l'avait enfin reconnue.

—Et s'il ne s'était trouvé, interrompit madame de Villiers, à côté de la rose orgueilleuse une humble violette.

La réponse du comte fut trop aimable pour que je veuille la rapporter ici, surtout après la poétique comparaison de notre amie.

Aux émotions d'abord si douces de cette soirée, devaient en succéder d'une tout autre nature, grâce à l'arrivée peu attendue, je dirais même peu désirée, de madame d'Imbert et de mademoiselle de Montferrand. Elles avaient cru sans doute que la dette du capitaine d'Imbert leur imposait cette visite d'adieux. Valentine avait les traits si altérés, que j'en fus péniblement frappée ; aussi m'efforçai-je de mettre autour d'elle dans mon accueil, que le sien accusait de sécheresse glaciale. Il me semblait d'ailleurs que je possédais, ce jour-là un fonds inépuisable de mansuétude.

Madame de Villiers parla la première de la prolongation de notre séjour à Spa, et j'en fus charmée, car j'aurais craint quelque rougeur accusatrice en abordant moi-même un tel sujet.

#### OUVERTURE SOLENNELLE

—DE LA—

#### Faculté Catholique de Droit D'ANGERS.

On écrit d'Angers, le 16 novembre :

Cette cérémonie, d'un caractère si nouveau et si imposant, a profondément ému les trois mille personnes qui en ont été témoins.

Elle a été présidée par Son Em. le cardinal Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes, avec les concours de NN. SS. les évêques de Laval, d'Angers et du Mans. Mgr l'archevêque de Tours, retenu par le pèlerinage de saint Martin, et Mgr l'évêque de Luçon, en ce moment à Rome, s'étaient fait représenter par des délégués.

A dix heures du matin, le lundi 15 novembre, la Faculté de droit, précédée de son appariteur, entra dans la cathédrale, au son de toutes les cloches. Une immense et sympathique foule les attendait. En tête marchait le recteur, Mgr Sauvé, portant le costume de prélat de la maison de Sa Sainteté ; puis venaient M. le doyen Gavouyère et les autres professeurs, revêtus de la robe de

docteur, avec l'épitoque de soie écarlate à trois rangs d'hermine et la toque de velours noir, galonnée d'or. M. le chanoine Pouan, professeur de droit canonique, avait pris place après le doyen, et portait le costume des docteurs de l'université catholique de Louvain.

Peu après, on voyait entrer d'un autre côté S. Em. le cardinal, en *cappa magna*, accompagnée des évêques, des vicaires généraux de Rennes, du Mans, de Laval, d'Angers et d'un grand nombre de chanoines de divers diocèses. Son Eminence a pris place, du côté de l'évangile, au trône qui lui avait été préparé, et les évêques se sont rendus au chœur, où se trouvaient réunis environ cinq cents prêtres de l'Anjou, de la Touraine, de la Bretagne et de la Vendée.

En face du cardinal, de l'autre côté du sanctuaire, le recteur, le doyen et les professeurs de la faculté se tenaient sur deux rangs.

La foule reflua, sans désordre, au delà des portes de la cathédrale et l'on voyait, à la hauteur des galeries qui circulent à l'intérieur de l'édifice, les masses compactes des élèves du petit séminaire Mongazon, de l'externat, des pensionnats ecclésiastiques de Saint-Urbain et de Saint-Julien.

Aux premiers rangs, devant le sanctuaire, des places avaient été réservées pour les fondateurs et bienfaiteurs insignes de la nouvelle Université ; pour les autorités judiciaires, militaires et civiles, qui avaient bien voulu faire savoir qu'elles se rendraient à l'invitation de la Faculté. On remarquait M. le premier président et M. le procureur général, commandant la garnison d'Angers, les colonels du 23e et du régiment de cuirassiers, les avocats généraux, les conseillers à la cour, des membres du parquet, de la cour et du tribunal, de l'ordre des avocats, etc. M. le maire d'Angers, le commandant de gendarmerie, etc., etc.

Dans le chœur, des représentants des divers ordres religieux s'étaient joints au clergé séculier. Capucins, jésuites, lazaristes, oblats religieux du Saint-Sacrement, bénédictins de l'abbaye de Solesmes, tous venaient témoigner par leurs prières, leurs vives sympathies pour une œuvre en qui l'Eglise et la patrie ont placé tant d'espérances.

A dix heures, le cardinal descend de son trône et entonne le *Veni Creator*, continué avec un admirable par toute l'assistance. Puis Mgr l'évêque du Mans commença la messe du Saint-Esprit.

Après l'évangile Mgr. Freppel monte en chaire, où pendant plus d'une heure il tient sous le charme de sa puissante et magnifique parole l'auditoire visiblement ému. Je vous envoie le texte de ce beau discours, qui se recommande à l'attention de quiconque aime son pays et a vraiment souci de l'avenir de la France et de sa grandeur morale.

Pendant que Mgr. D'Outremont continuait la messe, le *Credo* des fêtes solennelles était chanté à l'unisson par ces milliers de chrétiens, que le discours de Mgr. Freppel semblait avoir électrisés.

Au moment où se termine le dernier évangile, un télégramme, envoyé de Rome par Mgr. l'évêque de Luçon, est apporté à la cathédrale. Il fait connaître que le souverain Pontife, heureux d'apprendre l'inauguration solennelle de l'Université catholique d'Angers, la bénit "de grand cœur." Mgr. de Luçon ajoute son respect pour le cardinal qui préside la cérémonie, et ses cordiales sympathies pour l'évêque d'Angers.

Lecture publique est donnée de ce document. Aussitôt et instinctivement, comme une acclamation de reconnaissance, des voix s'élèvent dans les rangs du clergé, et l'on entend bientôt la foule des prêtres qui chante, avec âme, le verset : *Oremus pro Pontifice nostro Pio !*

Mais voici que le cardinal et les évêques montent à l'autel et s'asseyent sur le degré le plus éle-

vé, le visage tourné vers la foule. Les professeurs s'avancent, se rangent en cercle au bas des degrés, et, à genoux, récitant à haute voix, avec ensemble, la célèbre formule connue sous le nom de "Profession de foi de Pie IV" [1]. Puis tour à tour et nommément, la main sur le livre des Evangiles, chacun jure de ne rien enseigner qui soit contraire aux définitions et aux doctrines de l'Eglise : *Sic me Deus adjuvet et hæc sancta Dei evangelia.*

Une scène se passe de commentaires. Quelques jours avant cette manifestation publique de leur foi, tous les professeurs de la nouvelle faculté (pourquoi taillions-nous ce détail ?) s'étaient réunis dans une chapelle privée et, ensemble, avaient communiqué. Ensemble, loin des regards des hommes, dans l'ardeur et la droiture de leur zèle, ils étaient venus demander au Dieu des sciences la lumière et la force, le courage du véritable amour.

Le chant du *Te Deum* et la bénédiction pontificale donnée à la fois par les quatre pontifes, ont terminé cette grande manifestation religieuse qui manquera, non-seulement dans l'histoire de l'Anjou, mais dans les annales de la France et du monde catholique.

A trois heures, les prélats et les administrateurs de l'université se sont rendus au local de la faculté de droit. Son Eminence a été reçue par Monseigneur le recteur et les professeurs en costume. Le recteur a harangué le cardinal et les évêques. Son Eminence a répondu en disant combien elle se sentait heureuse d'une si grande et si belle journée. En vertu de prérogatives spéciales, le cardinal a accordé aux assistants une indulgence de cent jours.

Discours prononcé par Mgr. l'Evêque de Luçon, à l'inauguration de l'université catholique le 15 novembre 1875.

*Surrexerunt principes patrum de Juda et Benjamin, sacerdotes et levitæ, ut ascenderent ad adificandum templum Domini, universique qui erant in circuitu adjuverunt manum eorum in substantia.*

Les chefs des familles de Juda et de Benjamin, les prêtres et les levites se levèrent pour réédifier le temple du Seigneur, et toute la région d'alentour les aidâ de ses ressources (1er liv. d'Esdras, c. I. v. 5 et 6.)

Eminence, Messieurs, Messieurs.

C'est ainsi que s'accomplit la restauration du temple de Jérusalem. Soixante-dix ans s'étaient écoulés depuis que la main de l'Assyrien avait passé sur ce grand édifice, ne laissant debout que des ruines. L'attente du peuple de Dieu fut longue ; et l'on pouvait se demander s'il rentre jamais dans l'héritage de ses pères. Mais une espérance invincible vivait au fond des cœurs ; et il était facile de prévoir avec quel empressement l'on mettrait à profit une liberté reconquise. Aussi, à peine un édit réparateur eut-il donné le signal de l'affranchissement, que la nation tout entière se leva pour bâtir le temple du Seigneur là même où il avait été in loco suo.

La tribu sacerdotale prit la tête du mouvement, et les chefs des familles l'aiderent de leur ressource : *adjuverunt in substantia*. Grandes furent les difficultés, nombreuses les attaques et les contradictions. Mais le courage de Zorobabel, des Esdras et des Néhémie n'en fut pas ébranlé. Vainement les Samaritains jaloux voussèrent-ils des clameurs, dénonçant l'entreprise comme funeste aux intérêts de l'Etat ; vainement les païens ennemis multiplièrent-ils leurs menaces autour de l'édifice à peine sorti de terre ; ni les accusations de ceux-là, ni les violences de ceux-ci purent arrêter l'œuvre de Dieu.

La truelle d'une main, l'épée de l'autre, les enfants de Juda travaillaient tout ensemble : *una manu sua faciebant opus, et altera tenebant gladium*. Aussi le prophète Aggée témoin de tant d'efforts, pouvait-il

le regard dans l'avenir, saluer la restauration du temple par ces magnifiques promesses : "Le Seigneur Dieu des armées l'a dit, la gloire de cette maison nouvelle sera plus grande encore que celle de l'ancienne : *Magna erit gloria domus istius novissima plus quam prima.*

Dieu veuille, mes frères, que ces prophétiques paroles s'appliquent également à l'œuvre de restauration que nous inaugurons aujourd'hui ! Il y a près d'un siècle, une grande institution disparaissait du milieu de nous, balayée par le vent des révolutions. La ruine avait été si complète que les plus confiants osaient à peine mêler leurs espérances à leurs regrets. Et cependant il ne se pouvait pas qu'une telle institution eût péri sans retour, elle qui avait rempli de son nom toute l'histoire d'un peuple chrétien. Un jour devait venir où les grandes écoles d'Angers rallieraient leurs débris pour refaire de votre ville ce qu'elle avait été pendant huit siècles, l'Athènes de l'Ouest. Ce jour, Dieu l'a fait luire pour sa gloire et pour votre salut.

Aussitôt, comme dans les temps anciens, vos évêques se sont levés avec leurs prêtres, *surrexerunt principes patrum, sacerdotes et levitæ* ; ils ont fait appel à votre dévouement ; et cet appel, vous l'avez entendu. Mille mains se sont ouvertes, mille cœurs ont prié. A l'exemple des enfants de Juda, chacun est venu porter sa pierre à l'édifice renaissant : *secundum vires suas declerunt impensas operis*. Insinuations perfides, clameurs hostiles rien n'a pu arrêter l'élan de votre générosité. Vous avez eu confiance dans l'œuvre fondée, dirigée, administrée par vos évêques ; et nous voici dans ce temple qui, depuis le douzième siècle, avait reçu tant de fois dans son enceinte vos prières en ce jour, appelant les bénédictions du Ciel sur les premières assises de l'Université catholique d'Angers.

Jour de joie pour tous, jour d'allégresse pour votre évêque, qui voit ses vœux satisfaits et ses espérances comblées. Comme le saint vieillard Siméon, je pourrais désormais chanter le *Nunc dimittis servum tuum in pace*, car, moi aussi j'ai vu le temple rebâti, j'ai vu le Seigneur y reparaître dans sa gloire, car j'ai vu la foi catholique rentrer, triomphante et souveraine, dans l'enseignement et dans l'éducation.

Monseigneur,

Ce résultat est dû en grande partie à Votre Eminence. Avec la sûreté de coup d'œil et l'énergie de caractère qui vous distinguent, vous avez dès le premier instant marqué la place du grand établissement central vers lequel vient drait converger tout l'ouest de la France. N'ayant en vue que le bien, sans autre mobile que le devoir, vous vous êtes élevé au-dessus de toute considération locale ; vous avez même, pourquoi ne le répéterais-je pas après vous ? vous avez fait violence à votre cœur de père, pour sacrifier à l'intérêt commun toute préférence de personnes, toute rivalité de ville à ville.

C'est un évêque de Rennes, Marseillais, qui avait donné à l'Étude d'Angers sa première forme, à tel point qu'il a pu être considéré, non sans motif, comme le vrai fondateur de notre Université. A sept siècles de là, nous devons à un autre successeur de saint Melaine le bienfait d'une restauration non moins glorieuse. Vous êtes allé du côté où l'histoire et la nature elle-même nous appelaient tous, là où depuis si longtemps la nation de Bretagne s'était rencontrée dans une fraternelle alliance avec l'Anjou, le Maine, la Normandie et l'Aquitaine, pour ne parler que des contrées les plus voisines. Dieu et les hommes vous tiendront compte d'un acte à jamais mémorable. Après la bénédiction du Saint-Père, qui a consacré les débuts de notre œuvre, nous n'avons pas de meilleure garantie de suc-

cès que le haut patronage de Votre Eminence.

Qu'ils soient également bénis, ces éminents prélats qui ont soutenu ma faiblesse et encouragé mes efforts dans une œuvre où, sans eux, je n'aurais pu que défailir ! Jamais l'Université d'Angers n'oubliera ce qu'elle doit à notre bien aimé métropolitain, qui est venu lui prêter l'autorité de son caractère et de ses vertus ; au vénérable évêque de Laval, dans lequel nous aimons à chercher un modèle, comme nous réverons en lui un père ; aux pontifes des églises du Mans et de Luçon dont l'épiscopat naissant est déjà si riche en œuvres et en mérites. Leurs noms, joints à d'autres que nous attendons avec confiance et que nous inscrirons avec bonheur, resteront gravés sur cette première pierre que nous posons aujourd'hui, avec l'aide de Dieu, pour le bien de l'Eglise et de la patrie.

Mais c'est à l'histoire qu'il appartient de raconter ces choses. Ce que vous nous demandez en ce moment, mes frères, c'est de vous dire quelle est l'idée, quel est le but de notre œuvre. Qu'est-ce qu'une Université catholique ? Que devra être en particulier l'Université d'Angers ? Voilà tout le sujet et le partage de ce discours.

(à suivre.)

#### Les prix de vertu.

Le premier a été accordé à Annette Daumont, veuve Breuil, qui s'est consacrée avec un dévouement sans exemple aux soins que réclamait le maître qu'elle a servi jusqu'au tombeau, et même au-delà. En effet, Annette Daumont, après avoir vendu tout ce qu'elle possédait pour secourir son vieux maître, avait adouci ses derniers moments grâce aux quelques ressources que lui procurait son travail. Annette Daumont, après la mort de son maître, vendit le très modeste héritage qu'il lui avait laissé, afin qu'il ne fût point enterré dans la fosse commune. L'Académie a décerné à Annette Daumont un prix de 2,000 francs provenant du legs de M. de Monthyon.

Un second prix de même valeur a été accordé à Sébastien Basque, fils d'un pauvre tailleur d'A vignon resté à seize ans avec sa mère et cinq autres enfants plus jeunes que lui et qu'il fit vivre par son travail. Plus tard, Sébastien Basque, marié, devint à son tour père de cinq enfants, qu'il trouva le moyen d'élever convenablement. Doué d'une force physique et d'une agilité sans égales, Basque en a tiré pour sauver, au péril de ses jours, un grand nombre de ses semblables. Pendant les inondations, dans des incendies, à l'occasion d'accidents de tout genre, Basque donne des preuves de son courage : bref, dix-neuf personnes lui doivent la vie. L'Académie lui a décerné un prix de 2,000 francs.

Une anecdote sur Mgr Ginouliac, archevêque de Lyon.

C'était sous la domination de M. Thiers et à l'époque d'un anniversaire, on avait obtenu du prélat une messe pour le repos de l'âme d'un souverain.

Il lui fut aussitôt dépêché un émissaire semi-officiel qui, après avoir longtemps tourné autour de la question, se re retira en disant : — Cette affaire vous attirera beaucoup d'ennuis.

— Oh ! que non, riposta l'archevêque, en frappant sur un timbre, j'ai un moyen.

— Et lequel ?

— Vous allez en juger.

Et se tournant vers le domestique :

— D'ici au jour de la messe, ordonna-t-il, vous direz à toutes les personnes qui viendront de la part de l'autorité, que je suis malade.

Et, sur ce mot, il se retira, laissant le fonctionnaire abasourdi.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

FEUILLETON.—Une saison à Spa. Ouverture solennelle de la faculté de droit d'Angers. Le prix de vertu.

AUX ABONNÉS.

Tous les journaux ont fait appel à leurs abonnés depuis quelque temps. Nous nous permettrons, à notre tour, d'avertir nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de vouloir payer sans délai. Les frais de publications d'un journal sont considérables, il faut que ceux qui le reçoivent s'empresent de payer leur petite contribution.

Ainsi, en lisant notre journal ce soir, ayez un petit souvenir de nous, et mettez sous enveloppe le prix de votre abonnement. Après cet acquit de votre dette, votre conscience sera satisfaite, et vous nous obligerez beaucoup.

Un nouvel associé des membres du canal.

Une rumeur va à se confirmer qu'un ministre fédéral bas-canadien serait devenu associé, ou aurait eu une part dans les profits que feront MM. Jetté, Laflamme et autres dans la vente de certains terrains pour l'élargissement du canal Lachine, au gouvernement fédéral.

M. MacKenzie paraît-il, ne voulait pas consentir à l'achat de ces terrains tant que M. Huntington serait dans le cabinet, parce que ce monsieur est l'associé de M. Laflamme. Il fallait trouver un ministre qui sanctionnât cette opération et faire résigner M. Huntington. Ceci est fait ou se fera.

Le Journal de Québec qui est en communication directe avec les dieux ne pourrait-il pas nous renseigner là-dessus ? En même temps voudrait-il nous dire, s'il est vrai qu'il ne peut plus parler en faveur du site de la rivière St. Charles pour le bassin de radoub ? Car, etc.

C'est fait.

M. Joly a abandonné la position de chef de l'opposition pour céder le commandement à M. Bachand. Naturellement nous regrettons cette retraite ; car tant que M. Joly restait chef des libéraux dans la province de Québec, nous triomphions. L'avènement de M. Cauchon a fait surgir l'idée d'une fusion parmi quelques députés et une trame odieuse est organisée dans le moment pour faire tomber le cabinet de Boucherville sur la question des chemins de fer. Plusieurs députés du sud ne pouvant avoir, pour le moment, la satisfaction complète de leurs désirs, se trouvent dans une position difficile, et penchent à combattre l'administration actuelle.

M. Cauchon qui a le flair exercé a saisi cette situation anormale, immédiatement il s'est mis à la cabale, et ces jours-ci nous le voyons dans les corridors de la chambre d'Assemblée cajolant les membres conservateurs du sud, et leur disant à l'oreille, "renversons le gouvernement de Boucherville, un gouvernement de coalition sera formé et je vous promets satisfaction." Quelques uns objectaient à accepter pour chef M. Joly. "Que cela ne vous arrête pas leur a répondu M. Cauchon, demain M. Joly ne sera plus chef."

Et c'est fait. M. Bachand a été choisi pour diriger le fameux combat contre le gouvernement, et ce soir il présentera son amendement aux résolutions des chemins de fer.

Nous espérons, nos amis tiendront fermes, et le gouvernement emportera sa mesure à une bonne majorité. Car les conservateurs se rappelleront que si nous voulons attirer dans notre province le commerce de l'Ouest par le Pacifique il faut construire sans retard les chemins de la rive nord, et que pour un intérêt passager qui sera satisfait plus tard, il ne faut pas sacrifier l'avenir de Québec.

Comment les libéraux favorisent Québec.

Hier toute la phalange libérale s'était jetée dans le comté de Dorchester pour faire la lutte contre M. Rouleau le candidat conservateur. Le mot d'ordre donné à tous ces messieurs a été de décrier les intérêts de la rive nord du fleuve et plus particulièrement de la ville de Québec. Ils n'ont pas fait la lutte sur la politique fédérale, car ils savaient que ce terrain était rempli de périls pour eux. Ce qui prouve la conséquence de ces messieurs c'est qu'ils faisaient la lutte contre les principes et les hommes qu'ils soutiennent à Québec.

Ainsi, M. P. B. Casgrain, le député

de l'Islet pour les Communes, disait hier, à St. Anselme, que le chemin de fer du nord était un fardeau inutile imposé à la province, qu'il serait la ruine de Québec, et ne rapporterait rien au pays, que nous n'avions pas besoin de ce chemin, que c'étaient des ambitieux qui voulaient le faire pour s'enrichir ! M. Archer jr., soutenait la même thèse à Frampton. "Voyez-vous, disait M. Casgrain, ce sont les conservateurs qui ruinent ainsi le pays en faisant des chemins de fer inutiles. Qu'ont-ils besoin d'un chemin de fer sur la rive nord, pourquoi ce chemin, tandis que les gens de Québec n'ont qu'un demi mille pour prendre le Grand-Tronc ? Ce sont des chemins au sud qu'il faut.

Quand nous avons entendu ces paroles, et quand nous avons appris que la même thèse avait été soutenue dans tout le comté par les orateurs libéraux, nous nous sommes demandé quelle confiance un pareil parti peut inspirer au peuple.

Et tous ces orateurs étaient allés-là sous les ordres de M. Cauchon, l'homme du chemin de fer du nord, des bassins de radoub !

On viendra nous dire que les libéraux veulent le progrès de notre province ?

Ah ! nous comprenons aujourd'hui pourquoi ils nous ont trahis à Ottawa sur la question du chemin du pacifique, pourquoi ils nous ont enlevé le terminus de ce chemin important. Ils sont contre les intérêts de Québec, la soif des honneurs leur fait tout sacrifier, ils sont prêts à tout.

Ceux qui veulent faire le chemin de la rive nord sont des ambitieux, a dit M. Casgrain, qui veut s'enrichir aux dépens du public." Que dites-vous de cela, M. Cauchon ? Qu'en dites-vous électeurs de Québec ? Où sont vos véritables amis ?

Pouvez-vous croire à la sincérité de ces hommes qui s'en vont vous décrier, combattre vos intérêts dans un comté voisin ?

C'est l'opinion de notre parti, a continué M. Casgrain.

Il faut dire que M. Casgrain a cessé de chanter sur ce ton là, quand quelqu'un lui a dit qu'il avait un monsieur de Québec pour lui répliquer.

Où nous étions là, et nous avons pris en main la défense des intérêts de Québec, nous avons fait voir aux électeurs la mauvaise foi de ces hommes qui, à Québec, font un titre de gloire à M. Cauchon de travailler pour le chemin du nord, l'appellent le sauveur de notre ville et qui, dans le comté de Dorchester, le qualifiaient du titre d'ambitieux voulant faire un chemin ruineux inutile.

La journée d'hier a été victorieuse pour le parti conservateur, les libéraux n'ont pas voulu discuter sur le terrain purement politique, mais ont cherché à questionner des chemins de fer, ils ont ainsi mis à nu leur bonne foi politique. Ceci démontre quelle confiance Québec peut avoir en ces hommes qui combattent nos intérêts et cherchent à soulever les populations rurales contre nous. Et Québec cependant déclare confiance en ces libéraux !

M. Rémillard mis à l'ordre.

M. le Rédacteur, M. l'avocat Rémillard s'était rendu hier pour parler à Ste. Claire. Le curé de l'endroit a commenté la lettre pastorale des Evêques sur les questions politiques, et a donné aux électeurs de sages conseils pour les aider à accomplir leurs devoirs de citoyens. Ces commentaires n'ont pas été, paraît-il, du goût de M. Rémillard qui est un des partisans de l'influence indue du prêtre en politique. Aussi après la messe, M. Rémillard s'est présenté pour adresser la parole aux électeurs.

Ceux-ci lui ont dit que M. Rouleau n'avait personne pour parler en sa faveur, de sorte qu'ils ne lui permettraient pas de parler, que d'ailleurs leur opinion était formée, et qu'il ferait mieux de s'en aller. Cette remarque ne plut pas beaucoup à M. Rémillard. Puisque vous ne voulez pas me laisser parler, dit-il, je vais au moins prendre des notes pour rapporter à l'archevêque les choses extraordinaires que votre curé a dites en chaire aujourd'hui. Ah ! Ah ! répondirent les électeurs tu viens ici insulter notre pasteur, nous allons te mener immédiatement chez monseigneur ? Viens. Et les électeurs ont fait prendre une course à cet insolent, sans le maltraiter.

C'était une bonne leçon ; il serait à souhaiter que tous ces étrangers qui viennent dans nos paroisses soulever les populations contre leurs pasteurs fussent éconduits de la même façon.

En publiant la présente lettre, vous nous obligerez.

ELECTEURS.

INFORMATIONS.

A Ottawa depuis cinq ans on a dépensé environ quatre millions de piastres en construction ; cette année les nouvelles bâtisses représentent une dépense de neuf cent mille piastres ! On ne peut pas en dire autant pour Québec, car pour cette année la construction représentée ici à peu près cent cinquante mille piastres.

Chicago est le marché de grain le plus considérable du monde. Les recettes et les exportations de grain de cette ville s'élevèrent au chiffre énorme de 90,000,000 de minots.

On estime que la production de l'or, en Californie, pendant les dix dernières années, s'est élevée à la somme de 420 millions de piastres, sur lesquels 365 millions ont été exportés dans les Etats de l'Est.

Dans les Indes, 740,000 acres de terre seront consacrés à la culture de l'opium.

Environ 100,000 traverses de chemin de fer et 20,000 cordes de bois seront charroyées près de Brainerd, pour l'usage du chemin Pacifique Nord.

Suivant le Journal des Débats la campagne sucrière s'annonce bien en France ; ce l'arrachage et la rentrée des betteraves s'accomplissent sans difficulté, et la plupart des usines sont en marche et font leurs approvisionnements pour l'hiver. D'après les relevés officiels, 438 fabriques, c'est-à-dire 136 de plus qu'en 1874, étaient ouvertes à la fin de septembre. Il est à présumer que la récolte, supérieure à celle de l'année dernière, sera de 960 millions de livres.

Il existe aux Etats-Unis une secte de spiritualistes qui prétendent lire dans la pensée de l'homme comme dans un livre ouvert. Quelques-uns sont très célèbres, notamment un nommé Brown et une Mme. Bleik Peters. Pour lire dans la pensée d'une personne, il faut préalablement que cette personne, qui veut être lue, pose sa main sur le front de l'adepte mystérieux. Cela fait, ce dernier commence sa lecture à haute et intelligible voix, et, sans hésitation, dit tout ce qu'il voit. Malheur donc à celui dont il scrute ainsi la pensée, s'il y a quelque mystère à cacher ! Ces successeurs des Davenport obtiennent un très grand succès de curiosité.

Le 19 novembre à 5 heures de l'après-midi a cessé de vivre S. E. R. le cardinal Pietro De Silvestri.

Il était né à Rovigo, dans la Vénétie, le 13 février 1805. Il fut proclamé dans le Consistoire du 15 mars 1858, cardinal prêtre du titre de St. Marc. Il appartenait aux Sacrés Consécrations de la visite apostolique, des Evêques et des réguliers, du Concile et de la discipline régulière.

La Cie de Navigation Union poursuit en ce moment un enquête contre M. Bédout, inspecteur de Bâteaux à vapeur, pour avoir refusé d'inspecter les vaisseaux de la Cie Union.

Un feu le 18 novembre dernier à huit heures à Montpellier, au milieu d'une affluence considérable.

Tout s'est passé avec le plus grand ordre.

Etaient présents : l'archevêque d'Avignon et les Evêques de Valence, Perpignan, Montpellier, Vivier et Constantine.

Mgr. Thibaudier, coadjuteur du défunt, présidait le deuil.

La cérémonie terminée, le cercueil a été porté à la gare. Il est parti pour Lyon à onze heures.

La mort de Mgr de Ginouilhac, archevêque de Lyon, ouvre la vacance du siège primatial des Gaules.

Le Prince de Galles a célébré, à Bombay, au mois dernier, le 34ème anniversaire de sa naissance.

Mgr. de Sherbrooke, avec l'assentiment de Mgr. Moreau, Evêque élu de St. Hyacinthe, a fait les nominations suivantes dans son diocèse. Le Revd. M. Ferdinand Coderre, Vicaire à St. Pie a été nommé à la cure de Ste. Suzanne, Boundary Line, et le Revd. M. Victor Chartier, Vicaire à St. Simon, a été nommé à la cure de St. Pierre de La Patrie, canton de Ditton, dont il devient le premier curé résident.

Le Revd. M. Alfred Dupuy, Vicaire à Stanstead, retourne dans le Diocèse de St. Hyacinthe.

Boss Tweed de fameuse mémoire, s'est échappé de prison, emportant sans doute avec lui les millions qu'il avait volés à la corporation de la cité de New York.

Son géolier, que cette fuite a presque mis à l'envers, offre \$10,000 à celui qui lui ramènera son cher prisonnier.

Exposition de Philadelphie, 1876.

EXPOSANTS. SECTION DE QUÉBEC.

O. Gauthier, M. P. P., St. Urbain, minerai et fer titanique ; Gauvreau & Cie, Québec, marbre noir, etc., du Cap Diamant, ciment hydraulique, et objets en ciment, plâtres ;—Dupont, manufacturing Co., papier à imprimer les journaux ;—Carrier, Lainé & Co., Lévis, collection d'instruments d'agriculture ;—H. I. Peters, Québec, char, tonneaux ;—Siméon Peters, Québec, maison en bois, collection de portes et de fenêtres ;—E. W. Sewell, Lévis, section d'un navire, modèle d'un navire, mo-

dèle d'un yacht, trois peintures à l'huile ; G. Bresse, Québec, assortiment de chaussures, faites à la machine ;—G. A. Woodley, Québec, assortiment de chaussures faites à la machine ;—Richard et Plamondon, St. Roch, Québec, échantillons de divers cuirs ;—Onézime St. Amand, Québec, machine à condre ;—William Charland, modèle de navire de 1,200 tonneaux ;—Jas. Lyonnais, St. Roch de Québec, violon (bois canadien) ;—L. Hon. M. Robitaille, Québec, les articles suivants viennent de la Baie des Chaleurs (la Gaspésie), morue sèche, huile de foie de morue, huile de morue, de bone de Barachois (pour engrais), de pierre à chaux, ochre rouge, engrais composé de poissons et de vareck, barge de pêche avec appareils complets, canot d'écorce des sauvages Micmacs ;—Edson Fitch & Cie., New Liverpool, bois d'allumettes ;—P. M. A. Genest, Québec, Carte de la Nouvelle-France ; Paul Cousin Québec, Carte de Québec et de St. Sauveur ;—La Cie. de la Pêche aux Marsouins, Rivière-Ouelle, Delphinoleine ;—Chs. Baillargé, Québec, Tableau Stéréométrique ;—Colonel Rhodes, Québec, Beurre, fromage, de crème, légumes, petits fruits ;—Cyrille Duquet, Québec, Garde indicateur ;—E. Baillargé, et cie., New Liverpool, Pelles et Bêches ;—Boivin et cie., New Liverpool, Haches et outils tranchants ;—Brunelle et Mohr, Québec, Batterie télégraphique par gravitation ; J. Brown et Cie., Québec, cordages ;—Hossack, Woods et Cie, Québec, Biscuits ;—Bell W. et D. Québec, Briques ; Cap Rouge Pottry Cie., Québec, Potteries ;—Québec Rubber Cie., échantillons de sa fabrication Renfrew et Cie., G. R., Québec ; fourrures etc.,—J. B. Hall, ustensiles en bois, Québec ;—J. O. Richard et Bro., Québec, outillage de chemin de fer ;—J. B. Côté Québec, sculpture ;—Baillargé, Chs., Québec, Dessin et modèle ;—La Commission consultative Section de Québec, Nos institutions publiques d'éducation et de Charité ;—A. St. Amand, St. Ambroise de Lorette, Perles canadiennes, Raquettes, souliers d'original, objets indiens, jambons d'ours fumé ;—E. H. Duval, Québec, Fer titanique, minerai et scorie, Alphonse Halou, Québec, appareil combiné de cuisson et de chauffage à l'air et à l'eau chaude, pour charbon, do do pour bois ; cheminée portative ; marbre, de Québec et de Deschambault, travaillés, Dr. Hubert LaRue, Québec, séparateur Magnétique, Amable Girard, Malbaie, canot de peuplier, P. V. Valin, Québec, modèle d'un vaisseau marchand, Frs., Poulin, LaPatrie, feuille de pomme de terre.

Colonisation et Agriculture.

Voici un résumé du discours de M. Deschênes, député de Temiscouata, prononcé à la séance du 9 courant :

M. l'Orateur. Je suis très-satisfait de l'exposé fait par l'Hon. Commissaire des Travaux Publics, sur l'excellent résultat obtenu dans le Canton de rapatriement situé dans le comté de Compton. Je félicite beaucoup le gouvernement de la bonne idée qu'il a eue d'établir ce Canton qui assure l'avenir d'un grand nombre de nos canadiens exilés, de nos amis même qui avaient laissé le sol natal pour aller chercher sur une terre étrangère le pain qui manquait à leurs infortunés enfants, et que la terre du Canada leur refusait. (Applaudissements.)

Sans doute, M. l'Orateur, et personne ne le conteste, ce rapatriement est un immense avantage pour notre pays, mais il ne faut pas oublier, M. l'Orateur, que dans le bas de la Province de Québec, nous avons un grand nombre de familles et de jeunes gens qui sont tous très propres à coloniser nos terres incultes, qui souvent ne peuvent se fixer sur nos terres publiques, faute de moyens, (applaudissements.) et le principal désavantage qu'il y a c'est le manque de bons chemins.

A propos de chemins, M. l'Orateur, je me permettrai de faire remarquer au gouvernement que tous les agents votés par les années passées pour cet objet ont été pour la plupart, très mal employés, la surveillance n'a pas été assez grande de la part des conducteurs et même du gouvernement. Il est déplorable de voir l'état périlleux où se trouvent nos chemins de colonisation, chemins dans lesquels les malheureux colons sont obligés de passer et souvent avec de lourdes charges. Oh ! M. l'Orateur, que la misère de ces pauvres infortunés colons est grande. J'entends l'Hon. Député de Lotbinière faisant le tableau d'un employé de la Chambre d'Ottawa qui recevait un traitement de \$1400,00 par année et disait qu'il ne pouvait avec cette somme subvenir à tous les besoins de sa famille et l'Hon. Député l'entendait s'agglotter sur sa malheureuse position et avait compatit à l'état où se trouvait l'infortuné, et il avait raison. Ah ! M. l'Orateur, si nous voulons voir des pleurs, transportons-nous dans la demeure du pauvre colon ; là nous y verrons la misère qui y se journe continuellement, que de pleurs versés, par une pauvre mère lorsqu'elle voit ainsi ses enfants en proie à la faim, et presque nus ; quelle poignante situation que celle d'un père qui voit sa famille dans un aussi profond dénûment ? Ah ! M. l'Orateur, si tous ces pleurs étaient recueillis, leur volume serait peut-être suffisant pour remplir la bouilloire du premier engin remplaçant le chemin de fer du nord. (Rires et applaudissements.)

Je reviens au canton de rapatriement. Je vois par un exposé de l'Hon. Com-

missaire que le canton de rapatriement du comté de Compton ne coûte que \$15,000. Eh bien ! M. l'Orateur, je demanderais au gouvernement de vouloir bien m'accorder la modique somme de dix mille piastres [\$10,000] pour commencer un canton de rapatriement dans mon comté, et je suis certain, M. l'Orateur, qu'avec cette somme, chez nous, nous ferons des miracles. [Applaudissements prolongés.]

Et je vais faire remarquer à cette honorable chambre, que nous avons dans les cantons Demers, Rodot, Hocquart et Armand, 390 lots de terre, qui forment à peu près 97,000 acres de terre de première qualité pour la Colonisation ; un magnifique lac et grand nombre de rivières qui arrosent ces belles terres ! C'est le plus magnifique plateau de terrain arable qu'on puisse trouver dans la partie inférieure de la Province de Québec. Je suis certain, M. l'Orateur, que le gouvernement va dépenser quelques argent dans nos endroits, pour favoriser l'immigration. C'est avec douleur, M. l'Orateur, que je le dis, dans mon comté, depuis trois ans, il y a à peu près 300 familles qui ont émigré aux Etats-Unis. Si nous avions ce canton de rapatriement, nous arrêterions ce courant d'émigration, nous garderions chez nous ces pauvres malheureux, qui s'éloignent toujours de leur pays avec peine et regret.

Je me permettrai aussi de dire un mot sur l'agriculture. Je regrette d'avoir à dire, que cette branche est très arriérée, que le gouvernement ne pense pas assez à cette question si importante, ou oublie pour bien dire que sans l'agriculture, que rien n'est possible. A quoi bon d'avoir des chemins de fer, s'il n'ont rien à transporter. Mais, M. l'Orateur, je laisse à un autre que moi de traiter cette question comme elle mérite de l'être. Mais je me réserve le droit d'y revenir plus tard. Je sais que peut-être mes paroles prononcées ce soir, sous des paroles dites dans le désert (applaudissements). En terminant, M. l'Orateur, je dois demander à l'Honorable Commissaire des Travaux-Publics s'il se propose d'établir dans le comté de Temiscouata un canton de rapatriement.

M. l'Hon. M. Garneau.—Nous sommes à considérer, et à étudier la question dont parle l'honorable député de Temiscouata.

M. Deschênes.—M. l'Orateur, je dirai à l'Hon. Commissaire que ce mot considération est un mot très-long pour moi qui en ai été victime depuis mon élection, je puis assurer cet hon. Monsieur que pour l'en croire il me faut quelque chose de moins long. (Applaudissements.)

M. Garneau.—Je dois rassurer l'Hon. député de Temiscouata en lui disant que le gouvernement à l'intention bien arrêtée de faire un canton de rapatriement dès cette année, là où l'Hon. député veut l'établir.

M. Deschênes.—Je remercie l'honorable Commissaire ainsi que le gouvernement de leur loquable détermination.

Opinions de Sir John A. MacDonald sur les principales questions politiques.

1o.—Introduction.—2o Traité de Washington.—3o L'intercolonial.—4o La Province de la Nouvelle-Écosse.—5o La concordie entre les deux races.—6o La Confédération.—7o Le chemin du Pacifique.—8o Scandale Brown-Simpson.—9o Chasse aux places.—10o Législation.—11o Administration.—12o Les nominations.—13o Les pensions.—14o Devoirs d'un ministre.—15o Une distinction.—16o Nos relations avec l'Angleterre.—17o L'Annexion.—18o L'indépendance.—L'avenir.

LE CHEMIN DU PACIFIQUE.

Messieurs, je ne veux pas discuter avec vous ce soir la question du Pacifique. (Cris de continuez ! continuez !) Non messieurs, je ne le ferai pas, et parce que mon ami le Dr. Tupper s'en est chargé. [Appl.] et je lui laisse ce soin. Il remplira cette tâche comme il a fait avant aujourd'hui ; il vous expliquera la politique de l'ancien gouvernement, comme cette politique a été entravée, et la façon dont on l'a entravée, et la façon dont nous avons été renversés du pouvoir ; il vous expliquera clairement quel projet le gouvernement d'aujourd'hui a voulu faire adopter au lieu du nôtre. Si notre plan avait été réalisé par la compagnie qui avait été formée et la charte donnée par les "vendeurs de charte," comme on nous appelle [Rire.] la charte qui a été donnée à treize représentants de chaque province de la Puissance, cette charte aurait produit d'heureux résultats ; on aurait obtenu de l'argent sur les débentures, le chemin aurait été commencé, et le chemin depuis Winnipeg jusqu'à la frontière aurait été construit dans cet intervalle ; les travaux du chemin auraient été poussés dans la vallée de Saskatchewan, s'étendant depuis le lac Supérieur à l'ouest, et depuis le lac Supérieur à l'est, et cela aurait été fait, messieurs, par une compagnie de capitalistes, par un subsidé de trente millions de piastres et cinquante millions d'acres de terre. [Une voix : c'est vrai ! et appl.]

Maintenant, Messieurs, vous connaissez bien, vous pouvez vous rappeler les noms des hommes qui avaient entrepris ces travaux gigantesques ; mon ami, le Dr. Dupper, si vous le désirez, vous dira les noms des treize personnes qui avaient la charge. C'étaient des hommes dont la position, la richesse, l'expérience et les connaissances en fait de travaux de chemins de fer étaient une garantie qu'ils connaissaient ce qu'ils entreprenaient lorsqu'ils ont accepté la charte. (Ecoutez ! Ecoutez !) Ils se chargeaient volontiers de cette entreprise, et l'auraient commencée, Messieurs, n'eût été la conduite anti-patriotique suivie par l'opposition, et les fausses histoires répandues par des adversaires déloyaux sur la politique de l'ancien gouvernement. (Ecoutez ! Ecoutez !) Les stipulations que nous avions faites, étaient que cette compagnie devait avoir trente millions, somme qui devait lui

être donnée à mesure que les travaux avanceraient elle devait aussi avoir cinquante millions d'acres de terre. Sir Hugh Allan et la Compagnie dont il était le président, calculaient que, vu le prix des terres le long de la frontière du nord-ouest des Etats-Unis, ces terres devaient valoir au moins \$2.50 l'acre. Si nous avions eu pour les cinquante millions d'acres que nous gardions, de notre côté, \$2.50 de l'acre, ou si nous avions eu cent centins de l'acre, cela aurait fait cinquante millions de piastres, ce qui aurait remboursé les trente millions que nous avançons comme subsidé, et tous les intérêts. (Applaud.) Ainsi, le chemin de fer aurait été construit par ces Messieurs, le gouvernement leur avançant trente millions pour cette fin, avec la certitude que ces trente millions seraient revenus aux Canadiens par la vente de cinquante millions d'acres de terre.

Mon ami vous dira comment ce grand projet a fait naufrage. Je vous dirai seulement que j'ai été très déçu, comme doit l'être tout homme qui a à cœur le bien de son pays, quand j'ai vu ce projet ne pas réussir. Tant que ce chemin ne sera pas construit jusqu'à la Colombie Anglaise, tant qu'il ne reliera pas le Pacifique à l'Atlantique, cette Puissance n'existera que sur la carte, ce ne sera pas une grande puissance ; à moins que la Colombie Anglaise ne soit reliée au Canada par un chemin de fer, comme le sont la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick par l'Intercolonial, notre pays ne sera pas réellement une Puissance.

J'avais espéré, Messieurs, c'était naturellement un mouvement d'orgueil de ma part—j'avais espéré que, malgré mon âge avancé, je verrais le premier train partir d'Ontario en destination de la Colombie Anglaise. (Ecoutez ! Ecoutez !) J'avais espéré qu'il me serait permis de voir l'Union conclue, et alors Messieurs, comme Canadien, comme un homme qui aurait fait quelque chose pour l'Union de ces grandes provinces, j'aurais certainement répété : "Maintenant, Seigneur, laissez aller votre serviteur en paix," car j'aurais vu de mes yeux que ce grand pays était une grande Puissance. (Applaud.)

Je ne discuterai pas, pour le motif que vous savez déjà, le plan du gouvernement actuel, plan qui a été substitué à notre projet gigantesque et, je puis le dire, à notre projet patriotique et plein de sagesse ; mais je dirai que je ne crois pas que ce plan, tel qu'annoncé par M. McKenzie il y a environ un an, soit réalisable, et je crois qu'à la prochaine session on en verra retirer cette proposition. Nous savons parfaitement bien que M. Blake, qui fait maintenant partie du gouvernement, a dénoncé ce projet il y a environ un an, en disant que c'était un projet impraticable, extravagant et qui dépassait les moyens du pays ; en disant que la Colombie Anglaise était simplement "une mer de montagnes" et déclarait que la Colombie pouvait nous abandonner, si elle insistait sur l'accomplissement du premier projet.

Je crois, Messieurs, qu'à la prochaine session nous verrons l'abandon, par le gouvernement actuel, du plan imparfait qu'il a conçu et Dieu sait ce que l'on nous proposera pour le remplacer. (Ecoutez ! Ecoutez !)

Eh ! Messieurs, nous avons résigné, en conséquence de la clamour qui fut soulevée contre nous, fausse clamour ! Des représentations fausses furent faites contre nous par la résolution insidieuse de ce bon et grand homme, Lucius Seth Huntington [Rires et huées] Par cette motion, il fut insinué et dit presque en termes formels, que le gouvernement avait conspiré criminellement avec Sir Hugh Allan, Jay Cook et Cie, et le chemin de fer du Northern Pacific, représenté par des spéculateurs américains, pour transporter aux Etats-Unis notre chemin de fer et leur donner le contrôle de nos terres, et accorder de plus un subsidé de 30 millions aux Américains et qu'après avoir ainsi retiré tous ces subsidés et toutes ces ressources, ils poursuivraient leur propre but en bâtissant le Northern Pacific. Cette insinuation fut répandue partout et finit par se soulever comme une vague contre le gouvernement, bien que nous en pûmes faire voir la fausseté.

Cependant comme on le voit souvent dans d'autres circonstances, l'esprit populaire s'en empara et nous avons résigné, submergés par cette vague. On savait combien fausses étaient ces accusations et on aurait bien pu savoir que la raison pour laquelle nous étions attaqués était parce que nous ne voulions pas donner le contrat aux Américains, et parce que nous avons insisté pour que les contracteurs, les actionnaires et toute personne qui aurait quelque rapport avec le chemin de fer fussent des sujets anglais, afin d'en garder le contrôle entre les mains des Canadiens ; et en conséquence de notre refus, de notre rejet de toutes les tentatives des américains pour s'emparer de notre chemin et du contrôle de nos affaires, ils considèrent avec quelques messieurs de Montréal, et par des moyens que vous connaissez trop bien, pour que je vous les explique, notre résignation devint nécessaire.

Nous avons résigné, et maintenant aux yeux du pays moins passionné, il paraît clair que tandis que nous combattons pour le Canada, et que nous nous efforçons de construire ce grand chemin de fer par le Canada et au moyen des capitaux canadiens, le plan actuel, autant qu'on peut s'en assurer, a pour but de faire passer le commerce canadien par les canaux américains et d'ouvrir aux intérêts américains nos grandes voies ferrées. (Ecoutez, Ecoutez.)

Messieurs, lorsque nous avons résigné M. MacKenzie fut appelé à former un gouvernement, il y a eu deux ans le 6 de ce mois, et je vous demanderais, messieurs, si le bilan de ces deux années n'est pas assez chargé.

Si je repasse toutes les accusations portées contre le gouvernement dont j'ai fait parti depuis 1854—pendant vingt longues années, s'il y avait jamais eu

tant d'accusations de corruption, d'incapacité et de mauvaise administration...

Il était bien connu que M. MacKenzie était à la tête du gouvernement, mais qu'il n'était qu'un instrument entre les mains de M. George Brown...

Messieurs, il y a eu le même manque de sincérité lorsque les nouveaux ministres entrèrent en office...

Il nous prirent par surprise; l'expérience fut tentée en Angleterre et elle échoua. M. MacKenzie l'a essayé ici et il a réussi pour quelque temps...

NOUVELLES D'EUROPE.

(par le câble transatlantique.)

Londres, 10 déc. Le Steamer Deutschland est totalement perdu. Le Bureau de Commerce va instituer une enquête sur ce désastre.

Lorsque le Deutschland a quitté Brème, il contenait à son bord 100 adultes, 11 enfants et 2 enfants en bas âge...

FAITS DIVERS.

RELIGIEUX.—Les différentes sociétés Irlandaises catholiques de cette ville, se proposent de faire chanter un service funèbre pour le repos des âmes de leurs compatriotes distingués...

REGU.—Nous avons reçu le rapport du Maître-Général des Postes pour l'année 1874 ainsi que celui du Commissaire du Revenu de l'Intérieur sur l'inspection des poids et mesures et du gaz.

Le nombre de lettres et de cartes postales transmises pendant l'année 1874 a été de 39,358,500 dont 32,000,000 pour Québec et Ontario.

RETRAITE.—Une retraite doit commencer ces jours-ci à Ste. Agathe, Comté de Lotbinière. Elle sera prêchée par le R. P. Connolly, d'Inverness.

TEMPÉRATURE.—Après avoir joui pendant quelques jours d'un beau temps exceptionnel, nous voici aujourd'hui avec un vent violent et une poudrière propre à aveugler.

LA NEUVAINNE.—Elle vient de se terminer hier, à la Basilique. Pendant sa durée, l'on a remarqué une grande affluence de monde. Sa grandeur Mgr. l'Archevêque assistait hier soir, revêtu de ses ornements pontificaux.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les conférences du savant Père Mothon produiront de bons résultats.

—Le commandant d'un brick qui naviguait dans l'Océanie, est invité par un chef de tribu, pour sceller un marché de verroteries qu'ils viennent de conclure ensemble.

Il accepte et dit à son second: —On les disant anthropophages, mais ils ont l'air très bons enfants.

Ils arrivent dans la salle à manger composée d'une haie de palmiers sous le ciel bleu. Le chef des sauvages s'approche gracieusement du marin...

—Mais, cher monsieur, vous êtes réellement trop bon d'avoir apporté votre plat.

TRISTE ACCIDENT.—Lundi dernier un bien triste accident est arrivé à St. Henri. Un jeune enfant, âgé de quatre ans environ, s'est fait horriblement mutilé par un moulin à battre.

—Un crime atroce a été commis à Miramont Sensacq.

La victime, Barnard Castaing, âgé de cinquante huit ans, était un propriétaire aisé. A la suite d'une attaque de paralysie dont sa forte constitution l'avait sauvé, il lui était resté une somnolence invincible, surtout après ses repas.

Les assassins, redoutant sa force et son énergie, ont mis à profit cette circonstance favorable à leur abominable projet.

Lacaze invita Castaing à souper, celui-ci devant, ce même soir, faire un nouveau prêt à son amphitryon, déjà son débiteur. A la suite du souper, le malheureux Castaing s'assoupit sur la table.

Lacaze et Larroze saisirent ce moment pour décharger un pistolet sur le dormeur; le coup rata, et l'explosion de la capsule réveilla Castaing, qui s'élança vers la porte en s'écriant: "Vous voulez donc m'assassiner!" Mais un violent coup d'une barre de fer, porté derrière la nuque, l'arrêta.

La victime surprise se retourna; un second coup lui brisa la mâchoire et un troisième lui fendit le crâne.

Les meurtriers s'acharnèrent sur lui, et, afin d'étouffer son dernier râle, ils lui emplirent la bouche de terre et de sable. Ne pouvant se débarrasser du cadavre cette nuit-là, ils le cachèrent dans un cellier, sous une malle sur laquelle ils amoncelèrent force fourrages, meubles et ustensiles.

Le lendemain, ils se rendirent au marché de Garlin et discutèrent sur les moyens de se défaire du cadavre. Ils s'entendirent enfin, et, la nuit suivante, ils le chargèrent sur la charrette de Lacaze et allèrent le jeter dans le trou des Fées, sorte de fondrière ou petit précipice, distant de plus de 3 kilomètres. C'est là que le garde champêtre de la commune l'a découvert.

Les assassins ont été arrêtés.

UN TRÉSOR RETROUVÉ.—Un habitant de Corbeil nommé R..., se présentait hier chez M. Barthe, ancien marchand de meubles, actuellement propriétaire à Auteuil, villa Montmorency, No 7, et lui demandait s'il se souvenait avoir acheté en 1867, dans une vente publique, un secrétaire qu'il lui dépeignit, ajoutant que ce meuble avait appartenu à son père et qu'il désirait le racheter à n'importe quel prix.

M. Barthe répondit qu'il avait toujours ce secrétaire: "le voilà, dit-il en ouvrant la porte de la pièce voisine. Je ne désire pas savoir si vous avez un autre motif que celui que vous me dites; et je ne veux pas tirer profit de votre désir d'avoir ce meuble, mais il m'est utile, remplacez-le par un autre et faites-le enlever."

Deux heures après, on apportait à M. Barthe un secrétaire tout neuf, et l'ancien partait pour Corbeil.

C'était un meuble, comme on en trouve encore quelques-uns munis d'un compartiment secret, contenant dix mille francs ou rouleau d'or, calés dans cette cachette par des rognures de papier.

M. R..., il y a peu de jours seulement, en feuilletant des lettres de son père, avait appris l'existence de ce trésor.

CURIEX PROBLÈME.—Étant donné un homme, non pas manchot, mais n'ayant absolument pas de bras, et possédant un porte-monnaie, comment ferait-il pour y puiser lui-même?

La solution de ce problème nous a été donnée hier au bazar situé à l'angle de l'Esplanade des Invalides et de la rue Saint Dominique Saint Germain, par un individu fort connu, parait-il, dans le quartier.

Cet homme a les deux bras coupés à la clavicule, de telle sorte qu'il ne lui reste pas le moindre moignon. Ayant à acquitter le montant d'une dépense de soixante centimes, il appuya le talon de son soulier droit sur le bout de son soulier gauche pour retirer sa chaussure puis il plongea l'extrémité du pied dans son porte-monnaie qui n'était autre que le soulier lui-même. Il entra six pièces de deux sous avec la même facilité qu'il eût pu le faire en servant d'une main et levant la jambe à la hauteur d'un tabouret et y déposa lui-même ses douze sous, après quoi il chaussa son coffre fort et sortit.

Cet homme n'est ni un sallimbanque, ni un mendiant, et c'est à la suite d'un accident arrivé dans une manufacture qu'il a dû subir l'amputation des deux bras.

GOGNA D'EPS.—Agréable et reconfortant.—La manière agréable avec laquelle ce breuvage est préparé, en a fait un nourritif favori et général. Fait uniquement avec de l'eau ou du lait bouillant. Chaque paquet porte l'inscription: James Epps & Co. Homœopathique Chemist, 48, rue Threadneedle, et 170, Piccadilly, Travaux pour la préparation de la nourriture, V. Euston et Ville Gadem, Londres.

—Une jeune nation à ses débuts s'appuie sur les capitaux étrangers pour son développement; mais, lorsqu'elle a pris l'âge d'homme elle marche par elle-même, et emploie ses propres capitaux, résultats de son épargne à la formation de la Compagnie financière, destinée à remplacer bientôt l'intervention étrangère. Tel est l'établissement de la Compagnie d'assurances contre l'incendie. La Stadacona, formée au Capital de \$5,000,000, et dont l'Office, est situé au No 20, rue St. Pierre, Québec.

Annouces Nouvelles.

Acte concernant la faillite de 1869 dans l'affaire de John Webb.—Wm. Walker.

Ingénieur demandé.—Allans, Rae & Cie. Nouveautés.—Fyfe & Garneau.

Explication du catéchisme. Maisons à vendre.—R. Pamphile Vallée.

Moulures élastiques patentées.—P. Allard.

Avis Important aux Voyageurs.

Lorsque vous visitez ou que vous quittez a cité de New-York, épargnez-vous l'ennui et les dépenses que nécessite le transport de votre bagage, et arrêtez-vous à la Grand Union Hotel en face du GRAND DEPOT CENTRAL. Cette maison spacieuse et confortable possède 350 chambres, très élégamment meublées et tenues sur un pied amenant un montant de \$900,000 de dépenses. Elle possède un élévateur et toutes les améliorations modernes. Elle est tenue sur un plan européen. LE RESTAURANT, les chambres de goûter et les celliers sont approvisionnés avec ce que les marchés produisent de mieux. La cuisine est sans rivale. Les chambres pour une seule personne se louent à \$1.50 et \$2.00 par jour; cet hôtel possède des appartements spéciaux pour les familles, où tous, tant visiteurs étrangers que ceux de la cité, peuvent jouir de l'aïssance la plus luxueuse, et cela, à un prix moindre, à la GRAND UNION, que dans n'importe quel autre Hôtel de la Cité. Les omnibus et les chars-urbains passent à toutes les minutes du jour, allant dans tous les quartiers de la ville.

G. F. & W. D. Garrison, Directeurs. 16 oct. 1an.

DÉCÈS.

Ce matin à l'âge de 65 ans, Marie Josephine Tessier veuve de feu Augustin Gauthier Eccl., en son vivant trésorier de la Cité. Elle sera inhumée jeudi prochain. Le convoi laissera la résidence de la défunte, No 20 rue St. Valier, Palais, à 9 heures du matin. Parents et amis sont priés d'y assister.

Acte concernant la faillite de 1869.

Dans l'affaire de JOHN WEBB, Failli.

VENTE DE BIENS IMMEUBLES

UN MOULIN à papier, avec toutes les machineries en bon ordre, situé dans la paroisse de STE. JEANNE DE NEUVILLE sur la Rivière Jacques-Cartier. Un moulin à farine, bâti en pierre, situé dans la même paroisse, aussi sur la Rivière Jacques-Cartier.

Ces deux propriétés se trouvent dans le voisinage immédiat du chemin de fer du Nord. Six lots de terre dans la dite paroisse. Un lot dans le Township de Gosford, 240 acres.

Trois lots dans la paroisse du Cap Saint. Un moulin à papier situé dans la seconde concession de la Paroisse de Portneuf.

La description de ces deux propriétés est plus spécialement détaillée dans la Gazette Officielle de Québec du 20 Novembre et du 1 Décembre 1875.

Pour être vendus au bureau du soussigné, N° 15, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, MARDI, 28 DÉCEMBRE 1875, A ONZE HEURES A. M.

WM. WALKER, Syndic officiel. Québec, 13 Décembre 1875.—3f 919

Ingénieur Demandé.

ON demande un INGÉNIEUR en chef pour le vapeur Iceland; il devra fournir un certificat de première classe. S'adresser à ALLANS, RAE ET Cie., Québec, 13 Décembre 1875. 920

MOULURES ELASTIQUES PATENTÉES.

Pour Portes, Chassis, Vitreaux, Etc. Etc. —POUR LES— Eglises, bâtisses publiques et maisons privées, etc., etc.

CES moulures sont très-économiques et durables et empêchent de pénétrer la pluie, la neige, le froid et la poussière, etc., et servent aussi d'ornements.

PIERRE ALLARD, Rue du Pont, N° 351, St. Roch de Québec. Tout ordre sera exécuté promptement. Québec, 10 Décembre 1875.—1m 918

A VENDRE CHEZ

F. X. Garant et Cie., 50 CHAISSES CAMPBELL'S QUININEWINE Un escamote libéral aux marchands. Québec, 6 août 1875. 352

F. OISEL,

(des maisons Pleyel et Erard, Paris) ACCORD ET REPARATIONS DE PIANOS T HARMONIUMS 114, Rue St Jean, Haute-Ville, Québec. Québec, 10 Décembre 1875. 917

CIMENT DE PORTLAND.

100 BARILS. A vendre par J. & W. REID, 40, rue St. Paul, Québec, 11 Octobre 1875. 3f 875

Musique ! Musique !

Musique à Bon Marché pour le Million.

Le soussigné ayant acheté du syndic officiel le Stock entier du célèbre

EMPORIUM DE MUSIQUE

H. A. C. FUCHS & CIE., RUE ST. JEAN,

Se propose de le vendre à un bon marché extraordinaire au comptant. Les professeurs, les propriétaires de Séminaires, Couvents, etc., trouveront un grand avantage en venant examiner ce stock, qui est presque nouveau, ayant été choisi personnellement par l'ex propriétaire depuis le court espace des dix-huit mois derniers.

Ce stock des Sol's de Pianos, Duos, etc., étant sans contredit le plus considérable de la ville, on se propose si le nombre des souscriptions est suffisant d'établir une

BIBLIOTHEQUE MUSICALE DE PRET!!

Souscription annuelle \$5 payable d'avance. Pour plus amples détails, s'adresser au Magasin

J. MORGAN, 16, rue de la Fabrique. Québec, 29 Novembre 1875. 627

Moulins à Coudre.

CERTIFICATS: Québec, 23 Février 1875.

A. MM. L. N. ALLAIRE & Cie., Québec.

APRÈS avoir essayé plusieurs machines à Coudre, et aucune d'elles ne me donnant satisfaction, j'ai donc recouru à un de vos moulins à coudre de famille "APPLETON", duquel j'ai le plaisir de vous informer qu'il est de beaucoup supérieur à tout autre moulin, dont j'ai fait l'essai et de plus je le recommande à mes amis comme étant une des meilleures Machines à coudre qui puisse être en usage dans une famille. Je suis votre dévoué,

DAME LUDGER LÉPINE. Québec, Février 1875.

A. MM. L. N. ALLAIRE & Cie., Québec.

JE réponds à ce que vous demandez du Moulin à Coudre "APPLETON", acheté de vous depuis un an.

Il fonctionne journellement à notre grande satisfaction. Je le recommande grandement sous tous les rapports comme étant le meilleur et plus convenable qui peut s'introduire dans les familles. Votre dévoué,

MME. HONORÉ CAZEAULT. Québec, Février 1875.

A. MM. L. N. ALLAIRE & Cie., Québec.

AYANT parfaitement mis à l'épreuve les capacités du Moulin à coudre "APPLETON" acheté de vous, il y a quelque temps, je puis certifier que tout ce qui a été dit en sa faveur, tant que pour le fonctionnement prompt, la simplicité et sa bonté, appartient d'une manière spéciale à cette machine à coudre. Votre toute dévoué,

DAME JOS. LACROIX. 19 Mars 1875.—12m-c. Québec, 19 Novembre 1875. 628

NOUVEAUTÉES

A Bon Marché.

La crise financière se faisant de plus en plus sentir, nos Marchandises, qui sont TOUTES NOUVELLES et de la meilleure qualité, ont été étiquetées AUX PLUS BAS PRIX. Nous signalons spécialement:

Les CHEMISES et les CALEÇONS, CHAUSSETTES et BAS DE LAINE. PARDESSUS NOIRS. COUVERTURES. FLANELLES. JUPONS PIQUÉS.

FYFE & GARNEAU

21, RUE LA FABRIQUE, Québec, 24 Novembre 1875.

AUX CULTIVATEURS !!!

Chance Exceptionnelle!

MME. Vve. Thos. Marchildon offre en vente sa magnifique ferme sise et située sur le fleuve St. Laurent dans le haut de la paroisse de Batiscan, dont la contenance est de 2 arpents et un tiers de largeur sur environ 40 arpents de profondeur avec une maison grange et étable dessus construites. Cette ferme est l'une des plus productives de la place vu qu'elle possède un sol très riche et est en même temps propre à toute espèce de culture. Pour plus amples informations s'adresser à M. Vve. THOMAS MARCHILDON. Village de Batiscan, 27 sept. 1875. Québec, 6 Octobre 1875. 866

Romances Nouvelles !!



Le jour où Sylvain m'a parlé..... 60 centins Un mariage d'oiseaux..... 50 " En vente chez A. LAVIGNE.

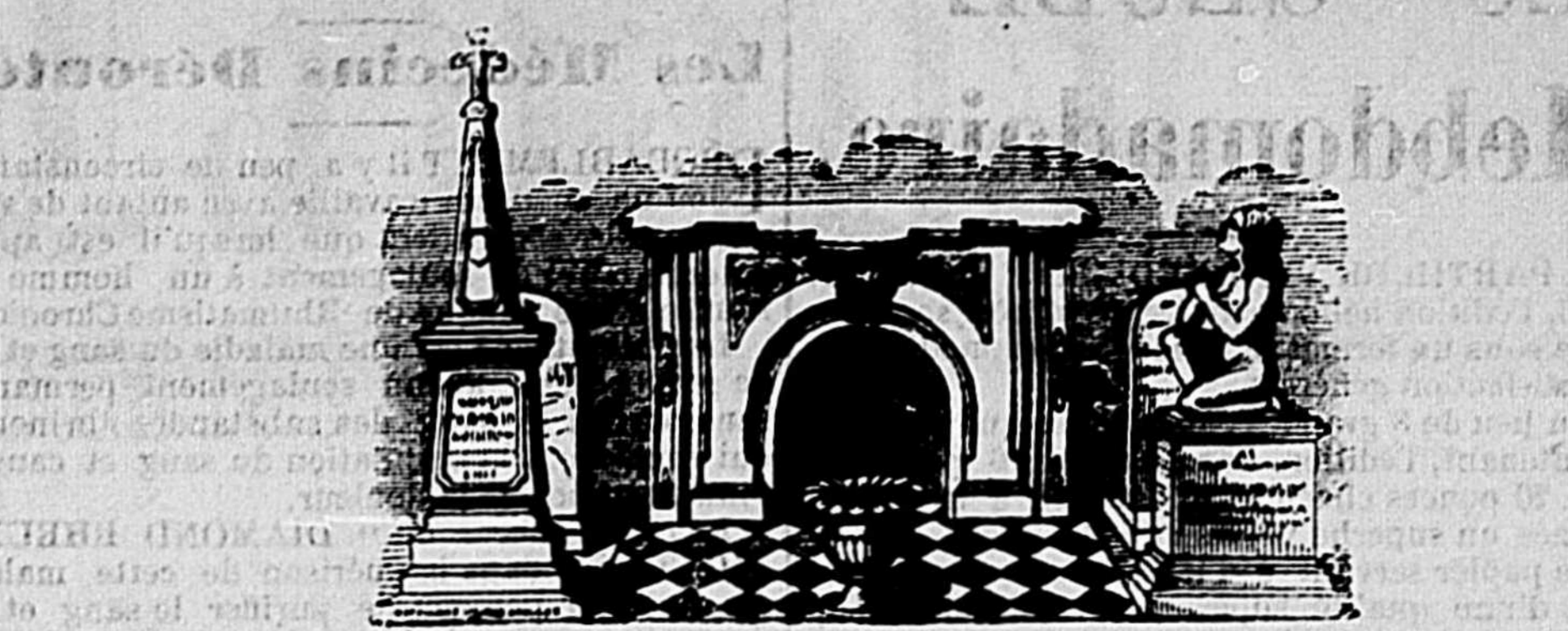
NOUVELLE PUBLICATION.

LES CLOCHES DE L'AMITIÉ. charmante composition, très-melodique, et peu difficile. PRIX: 50 CENTINS. Publiée et à vendre par A. LAVIGNE, Editeur de musique, 114 Rue St Jean, (Banque d'Épargnes.) Québec, 10 Décembre 1875. 719

A Vendre.

PLUSIEURS MAISONS A LA HAUTE-VILLE P. ET A. ST. ROCH, comme résidences privées ou postes d'affaires. S'adresser à R. PAMPHILE VALLÉE N. P., Bureau du Courrier du Canada. Québec 3 Décembre 1875. 915

MARBRERIE DE SAINT-ROCH.



No. 20, Rue des Fosses, Québec.

J. A. BELANGER est prêt à recevoir toute espèce d'ordre qu'on voudra bien lui confier, soit pour MOUVEMENTS ÉPIGRAPHES EN MARBRE OU EN PIERRE; AUSSI MANTEAUX DE CHÉMINÉES, Etc. Toutes les pièces d'ouvrages qui sortent de son établissement ne laissent rien à désirer tant sous le rapport du bon goût et du fini.—Prix qui défient toute concurrence. Québec, 24 Novembre 1875.—6m 909

BAZAR ANNUEL

—DE LA— Société Charitable des Dames Catholiques de Québec, sous le patronage de MADAME CARON.

Le public est respectueusement informé que le Bazar Annuel de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec s'ouvrira LUNDI, le 13 DÉCEMBRE prochain, à deux heures P. M., dans la grande salle de l'Hôtel Clarendon, rue Ste. Anne et se continuera les jours suivants. Le produit de ce Bazar sera employé comme les années précédentes au soutien des vieilles femmes infirmes et des orphelins au nombre de 192, qui sont sous les soins des Révérendes Sœurs de la Charité.

Les personnes qui voudraient bien y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames suivantes: Mesdames H. Bolduc, L. A. Cannon, F. Gourdeau, P. N. Hardy, J. Tourangeau. Mesdames Balzaret et Martineau tiendront la table de rafraîchissements. JOSÉPHINE H. HARDY, Québec, 22 Novembre 1875.—5s 905

BIJOUTERIES

—ET— ARGENTERIES

—DE— PREMIERE CLASSE.

LES soussignés viennent de recevoir le plus bel assortiment d'Argenteries premier choix, de la célèbre manufacture THE MERIDEN SILVER PLATE CO. C'est la plus grande variété d'Argenteries qui ait jamais été vue à Québec.

Cet assortiment consiste en— Epergues, Services complets, Plateaux, Corbeilles, Huiliers, Beurriers, Anneaux de Services, Etc., Etc.

—AUSSI— De magnifiques objets de Fantaisie, Plaqués en Argent, pour ornementation de chambre de Toilette.

Ces divers articles sont en ce point mieux connus aux personnes qui désirent présenter quelques délicieux Cadeaux de Noëls. Ils serviraient aussi comme éternels du Jour de l'An ou Souvenirs de jours de fête. DUQUET & Cie., Bijoutiers. Québec, 3 Novembre 1875.—12m 355

J. et W. REID,

40, Rue St. Paul, Québec

MANUFACTURIERS de PAPIER - FEUTRE pour le rembrissage des maisons et pour mettre sous les tapis. PAPIER GOUDRONNÉ pour les couvertures des maisons. PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur, de toute grandeur et de toute qualité. SACS DE PAPIER fait à la machine, pour grogeries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur. LIVRES BLANCS, pour compte ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai. IMPORTATEUR et MARCHANDS De papier à écrire, d'Enveloppes, De plumes et d'Encres

Enfin de toute sorte de Papeteries. Le tout sera rendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail. TAPISSERIES, en gros seulement. J. & W. REID. Québec, 11 Octobre 1875. 624

A Vendre.

A St. Albans, sur le rang de l'Église, située à 20 arpents de cette dernière une magnifique terre de 60 arpents de longueur sur trois de largeur, sur laquelle se trouve une maison confortable de 32 piéds sur 28, à deux étages et deux granges dont l'une mesure 90 piéds et possède une avant-couverture. Le tout en très bon ordre et à des conditions avantageuses. S'adresser sur les lieux, à M. Louis Gariépy, Québec, 8 Novembre 1875.—3m. 896

EXPOSITION DE PHILADELPH.

PROVINCE DE QUEBEC.

COMME le temps pour recevoir les entrées expire le 15 Décembre, ceux qui ont l'intention d'exposer, doivent avoir fait leurs applications avant ce temps. On peut obtenir des blancs d'application et toute information en s'adressant à S. LESAGE, Assist.-Sec., de l'Agriculture et des Travaux Publics. Québec, 3 Décembre 1875.—6f 914

EXPLICATION DU CATECHISME

De la première Enfance

A l'usage des Instituteurs, des Instituteurs et des mères de famille, et pouvant servir aux élèves des grands séminaires, par l'abbé L. KINET. Cet ouvrage a été importé spécialement pour les anciens élèves de l'École Normale-Laval. En vente au Courrier du Canada: Prix: \$1.00; par la poste \$1.05 cts. Québec, 22 Novembre 1875. 904

TOUJOURS EN MAINS

un assortiment complet de LIVRES DE PRIÈRES, LIVRES D'ÉCOLES EN Français et en Anglais, PAPIERS et ENVELOPPES de toutes sortes. Une grande variété de LIVRES DE COMPTES, Registres de toutes grandeurs, et faits à ordre, FOURNITURES de BUREAUX, et d'ÉCOLES en grande quantité, des genres les plus nouveaux.

Assi la dernière édition des QUARANTE HEURES approuvées par Mgr. l'Archevêque de Québec, le MOIS DES AMES, etc., etc. Le Calendrier et l'Almanach 1876. CIERGES, VINS DE MESSE ANALYSE, Bandy, etc. Toute commande reçue sera remplie fidèlement.

I. P. DERY, Libraire, 47 rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 3 Novembre 1875.—e 629

Nouveaux Arrivages

A LA LIBRAIRIE DE I. P. DERY,

No. 47, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

REÇU par le dernier bateau le "MORAVIAN"

un nouveau supplément de l'EXPLICATION DU CATECHISME de la première enfance à l'usage des Instituteurs et des Instituteurs par l'abbé L. Kinet (Édition cartonnée).

Aussi un nouveau supplément du célèbre ENCRIER MAGIQUE (prenez garde à la contrefaçon.)

TRAVERSÉ DE QUÉBEC A LÉVIS.

Le vapeur PRINCE EDOUARD, capt. Desrochers, fera la traversée comme suit, [si le temps et la glace le permettent.]

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA LÉVIS. A. M. A. M. 7.30 7.00 8.30 8.00 9.30 9.00 10.30 10.00 11.30 11.00 12.00 12.00

P. M. P. M. 1.00 1.30 2.00 2.30 3.00 3.30 4.00 4.30 5.00 5.30

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à vapeur du St. Laurent, quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 25 Novembre 1875.

TRAVERSÉ DU GRAND-TRONC.

JUSQU'A nouvel avis le vapeur "ARTIC", capt. Lamontagne, fera la traversée comme suit: LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE LÉVIS. A. M. A. M. 7.00.—Train de la malle pour Riv.-du-Loup. 7.40.—Train de malle de Montréal et l'Ouest. 9.00.—Train mixte pour Richmond. P. M. P. M. 6.30.—Train de malle pour Montréal et l'Ouest. 5.15.—Train de la malle de la Riv.-du-Loup.

Voyages intermédiaires pour le fret. Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 24 Novembre 1875.

Chemin de fer LEVIS ET KENNEBEC

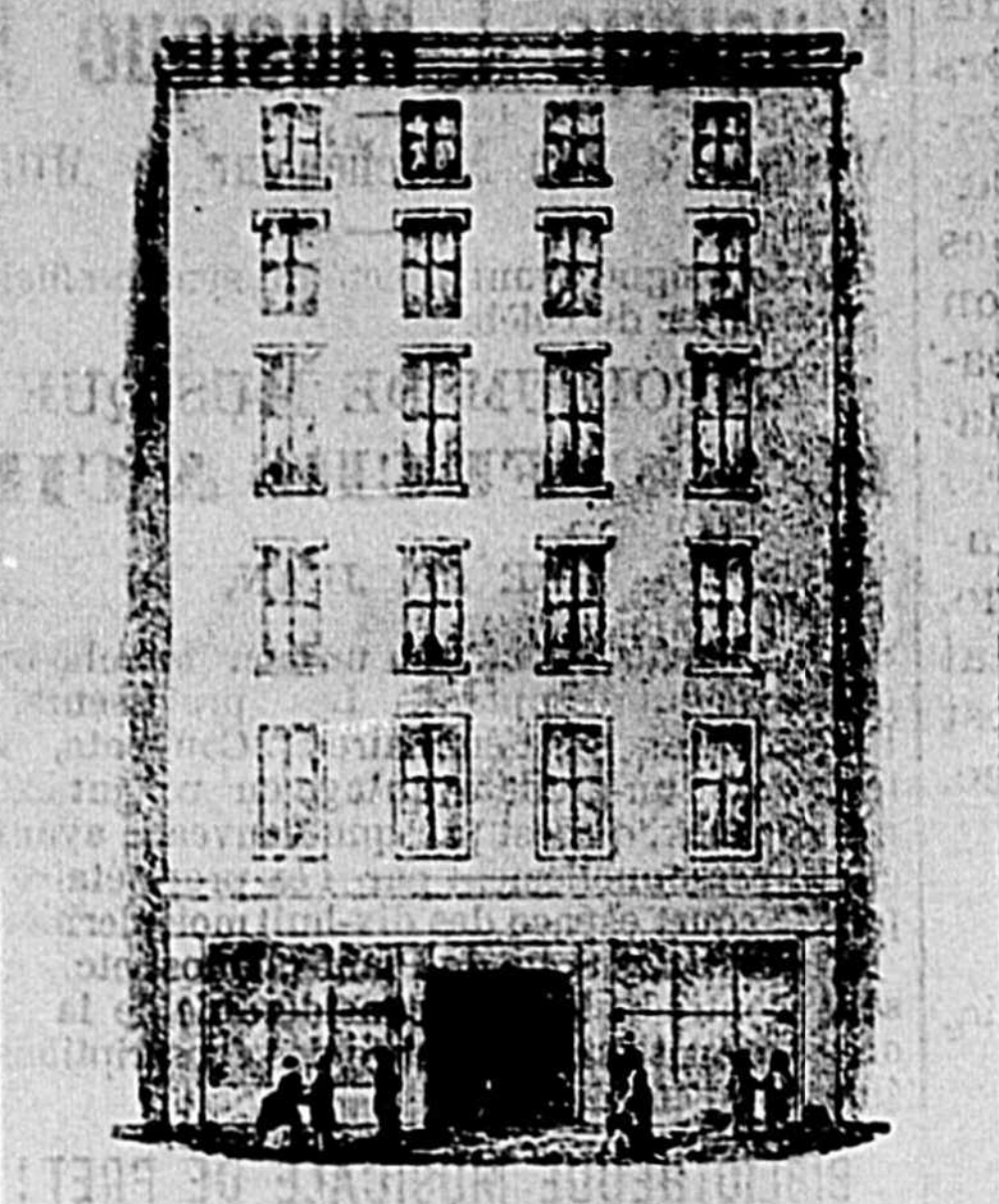
TABLEAU ITINÉRAIRE. TRAIN DE PASSAGERS ET DE FRET. LAISSERA la rue St. Henri, Lévis, tous les jours (les dimanches exceptés), à 4.00 P. M., et arrêtera aux stations de la voie, arrivant à la Jonction Scott à 6.30 P. M. Laissera la Jonction Scott à 7.00 A. M., pour revenir, arrivant à Lévis à 9.05 A. M. Pour plus amples informations s'adresser au bureau du surintendant, Rue St. Henri, Lévis, ou au bureau des contracteurs, 7 et un quart, Rue St. Pierre, Québec. LAROCHELLE & SCOTT, W. C. HALL, Contr. Sur., C. L. & K. C. L. & K. Québec, 24 Novembre 1875. 778

Le "GLOBE" Hebdomadaire.

A PARTIR DE VENDREDI LE 7 JANVIER 1876, l'édition hebdomadaire du Globe sera publiée sous un format tout nouveau et modifiée à la satisfaction générale.

La Merveille du Siècle. Les Médecins Déroutés.

PROBABLEMENT il y a peu de circonstances où un médecin travaille avec autant de sympathie pour son patient que lorsqu'il est appelé à administrer le soulagement à un homme qui souffre d'une attaque de Rhumatisme Chronique.



NOUVELLES MARCHANDISES

NOUS VENONS DE COMPLÉTER PAR LES derniers arrivages d'Europe notre assortiment de Marchandises d'Automne et d'hiver, comprenant une grande variété de



LIGNE ALLAN.

SEUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU CANADA pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

PORTLAND

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LIVERPOOL. (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de PORTLAND chaque SAMEDI, arrotant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant) partent comme suit :

LA SOCIÉTÉ PERMANENTE DE CONSTRUCTION des ARTISANS.

EST par le présent donné que le livre de souscription à la classe A. (part mobilière) et à la première émission du fond d'appropriation restera ouvert jusqu'au 1er AVRIL PROCHAIN, à son bureau temporaire, No. 5, rue St. Pierre.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE COMPOSÉ.

PREPARE PAR LES Sœurs de la Providence, Montréal et Burlington, Vt.



Ce sirop guérit la toux, les rhumes, les enrhumements et la consommation, etc. Ce précieux remède, composé d'après les meilleures données de la science, a pour lui la sanction de plus de 30 ans d'expérience.

AVIS

En vente en gros et en détail au Dispensaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus SEULE AGENCE A QUEBEC. Prix 25 cts. la bouteille. Québec, 13 Octobre 1875.

AVIS

Aux MM. du Clerge PUBLIC EN GENERAL. Nous soussignés, étant entrés en Société sous le nom et raison de ALMERAS et OUELLET, informons respectueusement les MM. du Clerge et le public en général que nous sommes prêts à fournir toutes sortes de plans, devis, spécifications, etc., etc., ainsi qu'à entreprendre et à exécuter à notre atelier ou sur les lieux toutes sortes d'ouvrages en sculpture, dorure, menuiserie, peinture, réparations de tableaux de tout genre, etc., aux conditions les plus libérales.

NOUS soussignés, étant entrés en Société sous le nom et raison de ALMERAS et OUELLET, informons respectueusement les MM. du Clerge et le public en général que nous sommes prêts à fournir toutes sortes de plans, devis, spécifications, etc., etc., ainsi qu'à entreprendre et à exécuter à notre atelier ou sur les lieux toutes sortes d'ouvrages en sculpture, dorure, menuiserie, peinture, réparations de tableaux de tout genre, etc., aux conditions les plus libérales.

BAZAR.

UN grand Bazar, pour venir en aide à la construction du Collège Commercial de Lévis, sera tenu au mois de juin prochain, dans une des salles du Collège, sous le Patronage des Dames de Lévis.

Veritable Eau de COLOGNE.

JE, soussigné, donne avis par ces présentes, qu'un dépôt pour la vente en gros et en détail de ma VERITABLE EAU DE COLOGNE qui a remporté les prix des grandes expositions de Londres, 1855, de New-York 1853, de Londres 1862, d'Opport 1865, de Corioba (République Argentine) 1871, et de Vienne 1873, a été établi par moi à Québec, et que mon seul Agent en cette ville est M. R. MORGAN, duquel on peut obtenir la véritable Eau de Cologne.

LES SOUSSIGNÉS manufacturent maintenant un article supérieur pour mettre sous les TAPIS DE LAINE et sous les Pellets, ou planchers froids et humides.

A vendre à très-bon marché.

UN excellent orgue d'église tout neuf ayant vingt sept pédales et garanti par le vendeur, S'adresser à M. A. Rochette, organisateur, près de l'église du faubourg St. Jean No. 82, Québec, Québec 23 août 1875.

PATE & SIROP

CODEINE DE BERTHÉ. Préconisés par tous les médecins contre les RIUMES, CATARRHES et TOUTES LES IRRITATIONS DE VOITRINE.

CONDITIONS

UN an ..... \$5.00  
do ..... (payable d'avance) 4.00  
do ..... Six mois ..... 2.50  
do ..... Trois mois ..... 1.50

COURRIER DU CANADA

Prix de l'Abonnement

CANADA—Un an ..... \$5.00  
do ..... (payable d'avance) 4.00  
do ..... Six mois ..... 2.50  
do ..... Trois mois ..... 1.50

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous ..... 50 cents  
Pour chaque insertion subséquente 12 "

Leger Brousseau,

EDITEUR PROPRIETAIRE, No. 7, Rue Haute, M. V., Québec

Librairie, Librairie!

LE soussigné à l'honneur d'annoncer à ses nombreux praticiens, et au public en général qu'il vient de recevoir par les derniers steamers les articles suivants, savoir :

LE VIDO

EAU DE BEAUTE, Préparation de N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

POUR l'usage de la Toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint. Sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur assoupie, et une élasticité charnue.

SEMEUSE

GRANDE VOLEE. Patente pour la semence de Blé, Avoine, Orge, Seigle, Sarrasin, Mil, Lin, Etc., Etc.

CAHOON

MACHINE A BRAS. Pouvant semer sur un espace de quatre à huit acres par heure, au pas ordinaire, jetant la semence sur une étendue de quatre pieds.

MACHINE A CHEVAL

Pouvant semer, au pas ordinaire d'un cheval, sur une longueur de dix à quinze acres par heure.

MACHINES A BRAS

Pouvant semer sur un espace de quatre à huit acres par heure, au pas ordinaire, jetant la semence sur une étendue de quatre pieds.

MACHINES A CHEVAL

Pouvant semer, au pas ordinaire d'un cheval, sur une longueur de dix à quinze acres par heure.

MACHINES A BRAS

Pouvant semer sur un espace de quatre à huit acres par heure, au pas ordinaire, jetant la semence sur une étendue de quatre pieds.

MACHINES A CHEVAL

Pouvant semer, au pas ordinaire d'un cheval, sur une longueur de dix à quinze acres par heure.

MACHINES A BRAS

Pouvant semer sur un espace de quatre à huit acres par heure, au pas ordinaire, jetant la semence sur une étendue de quatre pieds.

MACHINES A CHEVAL

Pouvant semer, au pas ordinaire d'un cheval, sur une longueur de dix à quinze acres par heure.

Capots de Chats Sauvages.

NOUS offrons en vente un Magnifique choix de ces Capots

Covertures de Laine, PARDESSUS EN FEUTRE.

260 PAIRES de Covertures de Laine, légèrement endommagées. En vente à une réduction considérable, chez JOS. HAMEL & FRÈRES

MARCHANDISES CANADIENNES

VENANT D'ETRE REÇU

TWEEDS CANADIENS.

Covertures de Laine de Flanelles de Laines de Cotons de Bas, etc., etc.

VALISES, SACS DE VOYAGE.

NOUS avons toujours en mains un assortiment complet de Grandes Valises en Cuir (Saratoga) en zinc pour Dames et Messieurs.

CLAQUES DE CAOUTCHOUC.

NOUS venons de recevoir

Nouveaux Tapis.

NOUS venons de recevoir et offrons en vente, à des prix extrêmement réduits, un choix très varié de nouveaux Tapis de Bruxelles, Tapis Tapisserie, Tapis Impérial, Tapis Kidmonster, Tapis Ecossais, Tapis de Foutre, Tapis pour Escaliers, Tapis pour Tables, Toiles cirées Anglaises pour parquetés dans toutes les largeurs

TOUJOURS A GAZ ET A VAPEUR!

5000 PIEDS de deux pouces.

TOUJOURS A GAZ ET A VAPEUR!

5000 PIEDS de deux pouces.

Café-Antidote Naturel

(Patente le 5 Dec. 1871) Manufacturé à Worcester par le DR. E. D. SAINT CYR

DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Mécaniques, Le Mal des Epauliques, Les Fièvres, les Cholères et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Mécaniques, Le Mal des Epauliques, Les Fièvres, les Cholères et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Mécaniques, Le Mal des Epauliques, Les Fièvres, les Cholères et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Mécaniques, Le Mal des Epauliques, Les Fièvres, les Cholères et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Mécaniques, Le Mal des Epauliques, Les Fièvres, les Cholères et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Mécaniques, Le Mal des Epauliques, Les Fièvres, les Cholères et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Mécaniques, Le Mal des Epauliques, Les Fièvres, les Cholères et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.

DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Empoisonnements Mécaniques, Le Mal des Epauliques, Les Fièvres, les Cholères et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malignes, etc., etc.